



SICTOM
SUD-ALLIER

140 BORNES DE TRI

Je refile mes textiles

Que ce soit dans les associations locales ou dans les bornes dédiées, les textiles, chaussures et le linge de maison ne se jettent plus avec les ordures ménagères.



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

CONSIGNES DE TRI

Je peux trier les textiles d'habillement, linge de maison et les chaussures : ce sont tous les vêtements, foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures.

Même usés, troués, tachés... ces articles peuvent être valorisés : triez-les !

Seules conditions à respecter : déposer des articles secs, non souillés et en sacs fermés. Les chaussures sont à attacher par paires.



Toutefois, avant de s'en séparer, pensez à ces petits gestes :

- Réparer les textiles et chaussures qui peuvent l'être : depuis l'automne 2023, un bonus «réparation» de 6 à 25€ peut être versé lorsque les travaux seront effectués chez un réparateur agréé. RDV sur bonusreparation.fr ;**
- Personnaliser ses vêtements ;**
- Revendre les articles que l'on ne souhaite plus conserver ;**
- Donner à des proches.**

Où trouver la borne la plus proche ?

Pour connaître l'implantation des bornes de collecte sur le territoire, vous pouvez vous rendre sur le site internet : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

ET ENSUITE ?

Selon leur état, les textiles peuvent être soit réutilisés, soit valorisés vers de nouvelles applications. Avant de déterminer le nouvel usage qui leur sera donné, les textiles sont triés manuellement.

S'ils sont en bon état, ils sont donnés, ou revendus en boutique de seconde main en France ou à l'étranger.

Lorsqu'ils sont usés, ils sont revendus à des négociants pour être recyclés.

Sur le territoire du SICTOM Sud-Allier, 2 acteurs locaux collectent les textiles : E2D et Emmaüs.

Chaque usager a trié,
en moyenne, 3,8kg
de textiles en 2023



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr
04.70.45.51.67



Panneau
Pocket